



La Vie Erroise

Repas des Aînés 2015

Il fût très apprécié car concocté comme pour un Noël...



Madame Léocadie CAPLIEZ et Monsieur Charles Louis TISON ont été honorés, étant les plus âgés de l'assistance.



Les adeptes du Madison s'en sont donné à cœur joie.

Mars 2015 n°66

VOEUX DU MAIRE 9 janvier 2015



Nous sommes réunis aujourd’hui pour notre 14ème cérémonie des vœux. Ce traditionnel rassemblement républicain est toujours un événement des plus agréables qui permet de clôturer l’année écoulée et d’évoquer celle qui commence. Cette cérémonie réunit les forces vives de notre collectivité, celles qui construisent l’avenir mais qui d’abord contribuent quotidiennement à bâtir notre cité. Je vous adresse d’ores et déjà mes meilleurs vœux. Santé et bonheur me semblent un bon début qui peut se conjuguer avec réussite et prospérité. Que tous vos souhaits se réalisent et que 2015 vous apporte le meilleur.

Votre présence témoigne de votre confiance et de votre soutien et nous vous en sommes reconnaissants. Elle nous apporte l’énergie nécessaire pour assumer la charge de la gestion municipale de plus en plus lourde et complexe. Nos remerciements s’adressent également à ceux qui se sont excusés, absents ou retenus par d’autres obligations. Nous pensons bien évidemment aussi à ceux qui nous ont quittés en 2014 et ils sont malheureusement trop nombreux.

L’année écoulée a été marquée par un renouvellement municipal et intercommunal avec les résultats que vous connaissez. Lors de ce temps fort démocratique, vous nous avez largement réitéré votre confiance, vous avez reconduit une équipe qui a fait preuve de ses compétences et de son dynamisme. La gouvernance de l’intercommunalité a quant à elle été profondément modifiée et c’est également une forte volonté démocratique qui a été à l’origine de ce changement. Je puis vous assurer que c’est une équipe solide et volontaire qui préside aujourd’hui aux destinées de notre Communauté de Communes. Elle est conduite par son président Frédéric Delannoy, Maire d’Hornaing à qui j’accorde toute ma confiance.

Lors des vœux, beaucoup vont faire du catastrophisme, beaucoup vont jouer le jeu de la politique politique. Il est en effet des spécialistes dont le fonds de commerce est la démagogie. Il y a ceux qui n’ont jamais rien réussi mais qui savent tout, ceux qui connaissent paraît-il les coupables mais qui n’ont aucune solution efficace. Il y a aussi les bonimenteurs professionnels, des marionnettistes qui agitent le spectre de l’échec et de la défaite. La situation est difficile mais il ne faut pas renoncer. Il faut au contraire espérer, entreprendre et persévérer. Il faut faire preuve de courage et assumer ses responsabilités.

J'entends certains qui prétendent résoudre leurs problèmes en supprimant les colis des Aînés ou le repas des Anciens, en diminuant les subventions aux associations. D'autres menacent déjà d'augmenter les impôts locaux. Nous ne prendrons pas de telles décisions car notre gestion, même en période de crise, est restée rationnelle et nous parvenons à maîtriser les aléas de la conjoncture économique, comme nous l'avons toujours fait jusqu'à présent.

Sénèque disait : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ».

Ainsi, l'année écoulée a été fertile en réalisations comme l'a évoqué notre adjoint M. Jean-François Daly. Le journal municipal s'en est d'ailleurs régulièrement fait l'écho. Qu'il me soit permis cependant de rappeler quelques-uns des dossiers qui arrivent à leur terme :

- Les vestiaires de football seront bientôt achevés et coûteront au final 200 000 €. Nous avions espéré quelques aides, notamment du Centre National du Développement du Sport. La réponse a été négative. Nous attendons toujours la décision de la Fédération de Football Amateur. Seul notre Sénateur Dominique Bailly nous a accordé une subvention de 10 000 € sur les fonds parlementaires et nous l'en remercions.
- Le lotissement des « Jardins de l' Ostrevent » est bâti en presque totalité pour les parcelles individuelles. Je rappelle à ce sujet notre stratégie de modération des prix. Nous avions la maîtrise foncière car la commune était propriétaire des terrains d'accès et nous avons su convaincre les propriétaires de négocier à un prix convenable pour permettre l'acquisition de ces 34 parcelles à un coût raisonnable. Six logements en location accession vont bientôt être réalisés. La résidence senior sera composée de 10 habitations qui accueilleront des ressortissants de la commune en priorité. Cette politique de l'habitat que nous avons initiée est un franc succès.

Je vais évoquer maintenant les projets de l'année qui commence. Ils s'inscrivent dans un plan pluriannuel d'investissements, garant d'une gestion rigoureuse et efficace, dépassant ainsi le simple exercice budgétaire annuel.

- Nous avons acquis les murs de l'ancienne boulangerie et nous allons procéder à sa réhabilitation pour permettre l'installation d'un nouveau boulanger si important dans une commune. Nous espérons que la première fournée sortira du four dans quelques mois.
- Nous avons missionné un architecte pour préparer les appels d'offres concernant la rénovation de notre Eglise. Nous avons cependant de grandes inquiétudes car pour l'instant, seul Monsieur le Sous-Préfet nous a attribué une aide d'environ 80 000 €. C'est très insuffisant car la restauration totale est évaluée à 1 million d'euros. Nous ne pouvons hypothéquer l'avenir en consacrant la totalité de nos finances à ce projet. Même en envisageant plusieurs phases, même en

contractant un emprunt conséquent, il reste indispensable de trouver des partenaires pour nous accompagner. Nous attendons des réponses positives. Nous sommes à un stade critique car trop de retard pourrait aboutir à une détérioration rédhibitoire de l'édifice. La toiture amiante ciment ne peut pas en effet être réparée, elle doit être remplacée. J'ose espérer que les décideurs institutionnels ne laisseront pas disparaître cet élément patrimonial dont l'histoire remonte au XIIème siècle. J'ai sollicité divers élus mais notre député semble aux abonnés absents, ses fonds parlementaires étant bizarrement et systématiquement attribués à d'autres communes que la nôtre. Nous continuons à travailler et nous mettrons tout en œuvre pour aboutir.

D'autres projets sont également à l'étude et nécessitent d'effectuer des choix rationnels et judicieux.

- Les ateliers municipaux sont vétustes et de nouveaux bâtiments sont à l'étude pour accueillir les services techniques et les garages. Nous en sommes à l'estimation financière.
- La cour de la mairie vieillit et une reconstruction sera la bienvenue. L'éclairage et le stationnement seront restructurés.
- Un accès au cimetière adapté doit être réalisé en enrobés.
- Les nouvelles habitations de la rue Rompteaux doivent être correctement desservies et leur voie d'accès reconstruite.

Voiries et trottoirs rue Jaurès doivent être envisagés et restent tributaires des travaux que doit effectuer Noréade dans le cadre de la transformation de notre réseau d'assainissement pour mettre fin aux inondations récurrentes en cas de fortes pluies. Je suis de nouveau intervenu à plusieurs reprises pour le délestage des canalisations en passant sous la voie ferrée. Réseau Ferré de France a répondu favorablement mais nous attendons que la SNCF détermine un créneau pour les travaux. D'autres pistes d'amélioration sont évoquées et vous pourrez lire à ce sujet le courrier de Noréade dans ce journal municipal. C'est un travail de longue haleine qui met notre patience à rude épreuve.

Voilà donc les prévisions pour l'année qui commence. Certains projets demandent du temps et s'inscrivent sur plusieurs exercices. Notre plan pluriannuel d'investissements tient compte des diverses contingences et s'inscrit sur le moyen terme. La gestion de la commune doit s'envisager de façon prospective et dépasser le hic et nunc, le ici et maintenant trop réducteur pour une gestion efficace. La liste des réalisations à notre crédit depuis de nombreuses années maintenant est longue et témoigne de la sincérité et de l'efficacité de notre action. Il faudra de nouveau tenir compte des rentrées fiscales et du niveau des dotations que nous percevrons mais c'est un exercice que nous saurons une nouvelle fois maîtriser.

La situation actuelle est toujours préoccupante. Vous ne me croiriez pas si je vous annonçais le contraire mais je vous l'ai déjà dit, le comptable de la commune qualifie notre gestion de très saine. Nos ratios sont significativement positifs. Notre endettement est très limité et permet d'envisager des emprunts pour la réalisation de notre programme d'investissement. Cette situation nous permettra de supporter le contexte financier tendu qui sera notre quotidien pendant un certain temps. Je m'engage dès à présent pour l'année 2015 à ne pas augmenter la pression fiscale dans une situation pourtant difficile.

La vision qui nous rassemble et qui nous mobilise nous a permis d'entreprendre et de mener à terme de nombreux chantiers avec une perspective constructive de l'avenir, sans risquer l'incohérence voire la contradiction qui caractérise le tâtonnement et l'incertitude. L'année 2014 se termine sur un bilan positif et 2015 contribuera elle aussi à construire la ville de demain car nous sommes unis autour de projets qui apportent à tous bien-être et progrès. Nous avons fait nôtre la pensée de Saint Exupéry qui disait « l'avenir, tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre ». Nous avons pris et tenu cet engagement, cette envie de réussir qui montre notre ambition et notre conviction. C'est dans le courage et la confiance que nous trouverons la force et l'énergie pour surmonter les obstacles et trouver le bonheur. « N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites. Décide de vouloir ce qui arrive... et tu seras heureux » disait Epictète.

La réussite ne s'envisage qu'avec les forces vives de notre collectivité, celles qui construisent l'avenir mais qui d'abord contribuent quotidiennement à bâtir notre cité. Ce sont les associations qui développent et animent la vie sociale, culturelle et sportive. Elles contribuent à la cohésion de notre communauté et tissent des liens indispensables entre les générations. Elles contribuent au rayonnement de notre village, à sa notoriété et son attractivité.

Je salue le travail des services municipaux, compétents et dévoués qui contribuent au bon fonctionnement de notre institution.

Je suis reconnaissant à l'équipe municipale fortement investie dans la gestion de notre commune.

Je vous remercie encore une fois de votre présence et au nom de tout le Conseil et du Personnel Municipal, je vous présente encore une fois mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et prospérité pour 2015.

Je vous remercie de votre attention.

Vie Erroise n° 66 - Mars 2015

S
O
M
M
A
I
R
E

Vœux du Maire.....	2
Informations municipales.....	7
Bulletin d'inscription Fête des Mères 2015.....	13
Avis aux Errois(e)s	14
Vide-grenier du 19 avril	15
Dates d'inscription à l'école	16
Parcours du Coeur	17
Calendrier prévisionnel des manifestations 2015.....	18
Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 février	20
Réponse de Noréade suite aux inondations.....	23
Médiathèque	25
Harmonie Municipale	27
Tai jitsu.....	31
A Erre Obic.....	32
Audit énergétique et environnemental CCCO	34
Prévention en cas de fuite de gaz	35
M.J Rénov	36
APF	37
Clic du Pévèle Ostrevant.....	38
Projet de vente de maisons neuves à ERRE	39
Questions Idées Propositions.....	40

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE :

MAIRIE :

Lundi 14 h – 17 h

Mardi, jeudi, vendredi 10 h – 12 h et 14 h – 17 h

Mercredi, samedi 8 h 30 – 12 h

Lundi et vendredi 14 h – 17 h : formalités d’urbanisme, accès au cadastre et aux archives.

Téléphone : 03 27 86 61 05 - Télécopie : 03 27 86 29 36 - www.mairieerre.com

AGENCE POSTALE :

Lundi au vendredi : 10 h – 12 h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

M. PAKOSZ, Maire : sur rendez-vous le samedi

M. DALY, 1^{er} Adjoint : sur rendez-vous le samedi de 10 h à 12 h

Mme GORGUET, 2^{ème} Adjointe : sur rendez-vous les mardi et vendredi de 10 h à 12 h

M. VERDIN, 3^{ème} Adjoint : sur rendez-vous le samedi de 10 h à 12 h

Mme GROHLIER, 4^{ème} Adjointe : sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 h à 16 h 30

DEGHELLTERIE : 06 73 70 50 02 (sauf jours fériés) – site internet : www.siaved.fr

- De mars à octobre : du lundi au samedi de 9 à 12 h et de 13 à 19 h – dimanche de 9 à 12 h
 - De novembre à février : du lundi au samedi de 9 à 12 h et de 13 à 17 h – dimanche de 9 à 12 h

TICKETS DE CANTINE : ils sont en vente à l'agence postale communale au prix de 3.47 € l'unité.

A SAVOIR :

POLE EMPLOI SOMAIN a déménagé depuis le 25 février 2015 au 101 rue Pasteur à SOMAIN. Les horaires restent inchangés :

- **Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30**
- **Le vendredi de 9 h à 12 h.**

L'AMBASSADEUR DU TRI

Contacter la CCCO (0800 585 854) et demander les Ambassadeurs du tri.

BRULAGE

Le brûlage des déchets verts et autres à l'air libre est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental (arrêté préfectoral du 12 avril 1979) et par l'arrêté municipal du 17 juin 2003.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CITY STADE

Rappel des horaires d'ouverture du city stade :

- ETE : de 8 h à 19 h 30 du 1^{er} avril au 31 octobre
- HIVER : de 8 h à 17 h 45 du 1^{er} novembre au 31 mars

Le city stade est fermé le dimanche (arrêté du 19/06/2008).

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes Erroises et Errois,

Il est obligatoire de vous faire recenser ! Vous êtes nés en 1999, faites-vous recenser à la mairie de votre domicile munis :

- de votre livret de famille,
- d'une carte d'identité ou d'un passeport.

JOURNEE DU SOUVENIR DES DEPORTES

La journée du Souvenir des Déportés sera commémorée au terrain de football le **dimanche 26 AVRIL à 11 heures** pour un dépôt de gerbe. Rendez – vous directement au terrain de foot.

ITINERAIRE DU DEFILE DU 1^{er} MAI

Ouverture du défilé du 1^{er} mai assurée par l'Harmonie municipale de Erre : départ à 11 h cour de la Mairie – rue J. Guesde – rue J. Jaurès – Monument – rue L. Pasteur – rue V. Hugo et retour à la mairie par la rue J. Guesde.

ITINERAIRE DU DEFILE DU 8 MAI

Départ du défilé à 11 h et emmené par l'Harmonie municipale de Erre : cour de la mairie – rue J. Guesde – rue E. Vaillant – rue Rompteaux et demi – tour au bout de la rue – rue J. Jaurès – Monument – rue J. Jaurès et retour à la mairie par la rue J. Guesde.

RELAIS CAMBRESIS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, 24,12 tonnes de TLC (Textile, Linge de maison, chaussures) ont été collectées sur la commune, soit 16,81 kg/habitant.

La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC se sont développés, permettant ainsi :

- la création de 2200 emplois nets en 30 ans, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2012, valorisée à 90%,
- la création et la commercialisation de Métisse, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adaptée aux ERP,
- le lancement des Eko Baffle, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique...

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.

KIT « STOP PUB »

Des autocollants sont à votre disposition en mairie.

ETAT CIVIL

- bienvenue aux nouveaux nés :
 - Adam DAOUDI le 21 novembre 2014 à Lille
 - Thaïs DELROT le 16 décembre 2014 à Denain
 - Lila CABY le 20 janvier 2015 à Valenciennes
- nos félicitations aux époux :
 - SAVARY Didier et BRASSART Catherine le 21 février 2015
- nos condoléances pour le décès de :
 - DANNEL Alexandre le 4 janvier 2015 à Erre
 - CAILLAUX Jean-Claude le 23 janvier 2015 à Valenciennes
 - POT Françoise veuve PLUME le 3 février 2015 à Denain
 - LUYCKX Danielle veuve BROCAIL le 8 février 2015 à Erre
 - NACRY Marie-Christine le 9 février 2015 à Erre

AVIS AUX ELECTEURS

Le Décret n° 2014-167 du 17 février 2014 porte de nouvelles délimitations des cantons dans le département du Nord. Celui-ci comprend désormais 41 cantons.

Nota : pour les prochaines élections départementales des 22 et 29 mars 2015, la Commune fait partie dorénavant du canton n° 35 de Sin-le-Noble (et non plus Marchiennes comme les élections cantonales précédentes).

Le canton n° 35 (Sin-le-Noble) comprend les communes suivantes : Bruille-lez-Marchiennes, **Erre**, Fenain, Hornaing, Lallaing, Marchiennes, Pecquencourt, Rieulay, Sin-le-Noble, Somain, Tilloy-lez-Michiennes, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing et Waziers.

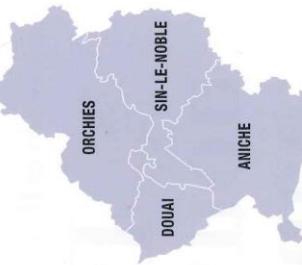
Le bureau centralisateur de ce canton est donc celui de Sin-le-Noble.

Élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Arrondissement de Douai



Les élections départementales de mars 2015 Arrondissement de Douai



● Un Nord redessiné

Toujours 6 arrondissements désormais divisés en 41 cantons.



● Une nouvelle appellation pour l'assemblée

Des nouveaux cantons, un nouveau mode de scrutin

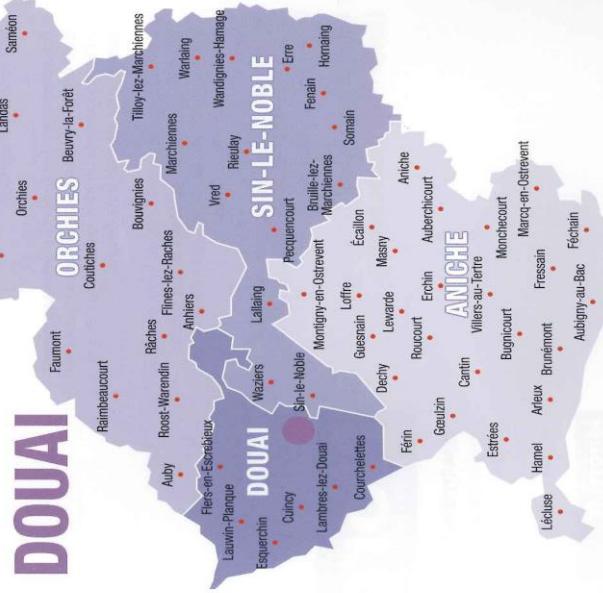
Retrouvez toutes les informations sur lenord.fr/mونكانتون



Nord Fort et Solidaire lenord.fr

4 cantons :

- Aniche
- Douai
- Orchies
- Sin-le-Noble



Le Conseil général prend le nom de **Conseil départemental**.

Les Nordistes vont élire des **Conseillers départementaux**.

● 2 Conseillers départementaux par canton
Election d'un binôme, composé d'un **homme** et d'une **femme**, au scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Le Conseil départemental sera donc composé de 82 **Conseillers départementaux** (41 femmes et 41 hommes).



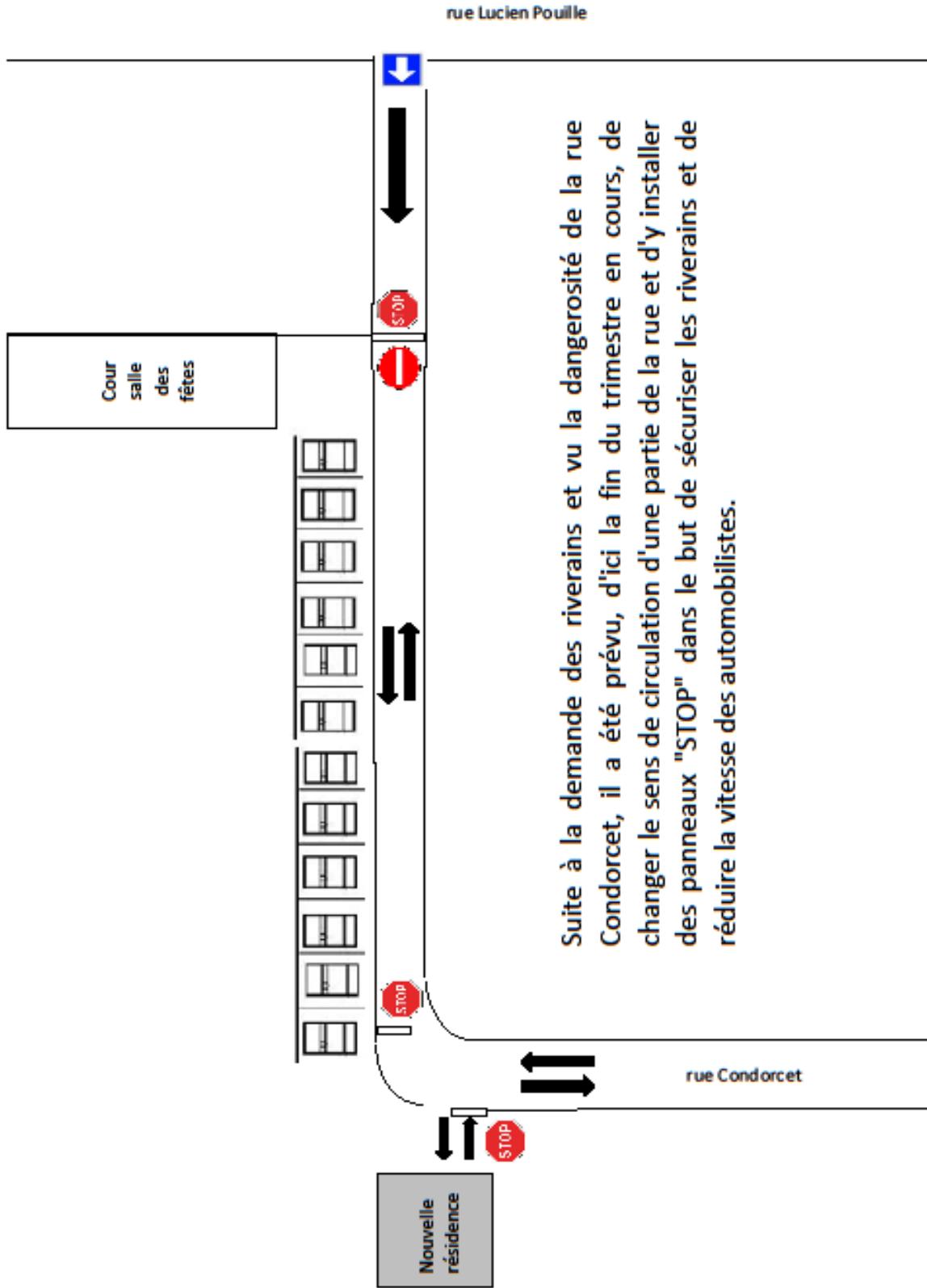
Les Conseillers départementaux sont élus pour 6 ans et renouvelés en intégralité.

Retrouvez toutes les informations sur lenord.fr/mونكانتون

Le Département, à quoi ça sert ?

- ⇒ Institution plus que bicentenaire, le Département est avant tout la collectivité de la solidarité : solidarité entre les personnes, solidarité entre les territoires.
 - ⇒ Il gère les grandes compétences d'action sociale : aide sociale et aide au retour à l'emploi, aide aux personnes âgées, aides aux personnes handicapées, adoption...
 - ⇒ Il accompagne les projets d'aménagement et d'équipement des communes et concourt à l'aménagement durable du territoire et à la préservation de l'environnement.
 - ⇒ Il est également responsable de la construction et de l'entretien des collèges et des routes départementales, des transports interurbains et des transports scolaires.
- Les compétences des Départements devraient évoluer avec la réforme territoriale que le Parlement doit examiner.
- Retrouvez toutes les informations sur lenord.fr/mونكانتون

Modification du sens de la circulation dans la rue Condorcet



FETE DES MERES 2015



Le cadeau de fêtes des Mères sera offert aux mamans de Erre qui le demanderont.

Seules les mamans inscrites sont invitées à venir le retirer :

- à la salle de réunion, le MARDI 2 JUIN de 14 h à 19 h
- en mairie, le JEUDI 4 JUIN de 15 h à 19 h et le SAMEDI 6 JUIN DE 10 h à 12 h

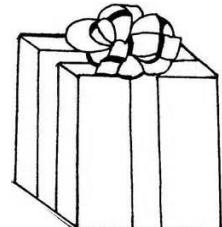
Il suffit de remplir le bon d'inscription ci-dessous et de **le déposer en mairie impérativement avant le 25 avril 2015.**

Pour une bonne organisation, les inscriptions déposées après la date limite et les inscriptions par téléphone ne seront pas prises en compte. Aucun cadeau ne sera remis sans inscription préalable et en dehors des dates et heures ci-dessus.

X-----

CADEAU FETE DES MERES 2015

A déposer en mairie avant le 25 avril 2015 dernier délai



NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....
Nombre d'enfants : Souhaite recevoir le cadeau de fête des Mères

Signature

Avis aux Errois(e)s...

1) Un nom pour la boulangerie

Les travaux de la boulangerie du village vont bientôt commencer.

Nos futurs boulangers cherchent aujourd'hui un nom pour ce futur commerce.

Ils souhaitent que la boulangerie soit une âme dans le village et qu'elle fasse partie de votre quotidien.

Ils ont eu l'idée de vous solliciter et de connaître vos suggestions.

Voici leurs premières réflexions :

- Le Fournil Errois
- La Panneti'ERRE



Si vous souhaitez donner votre avis ou vos idées, n'hésitez pas à nous le transmettre en mairie ou directement à Emilie par mail : emilie.nieborak@laposte.net

2) Informatique pour tous

Vous souhaitez vous initier, vous former, vous perfectionner à la micro-informatique

C'est maintenant possible gratuitement à ERRE à la médiathèque

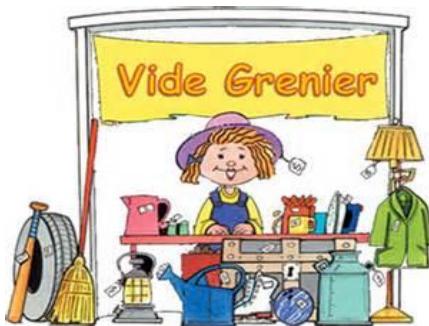
Formation personnalisée à votre souhait

Le jeudi ou vendredi à 14 h 30

Renseignement : Francis LEFEVRE au 03.27.90.64.86.

lefevre.francis@club-internet.fr

VIDE GRENIER DU 19 AVRIL DÈS 7 H



Le vide grenier se déroulera dans la rue Louis Pasteur (côté pair du n° 178 au 344 et côté impair du n° 173 au 359).

L'emplacement est à **1.50 € le mètre**. Les réservations et paiements se font exclusivement en Mairie à l'aide du coupon ci-dessous et sur présentation d'une pièce d'identité pour les particuliers ou du N° d'enregistrement au Registre du Commerce pour les professionnels.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de vendre :

- des animaux vivants,
- des aliments ou de la nourriture non correctement réfrigérés.

Les emplacements sont libres sauf réservations par affiche posée au domicile des riverains exposants.

L'installation ne se fera qu'à partir de 7 h.



Réservation pour le vide grenier du 19 avril 2015

Nom Prénom.....

Adresse

N° de téléphone.....

Pièce d'identité n°

N° au registre du commerce.....

Réserve un emplacement demètre(s) au prix unitaire d'1.50 €.

Versement deX 1.50 € =€ par chèque – espèces *

* rayer la mention inutile.



Erre, le

Signature

Inscriptions à l'école Suzanne Lanoy de ERRE

Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2015 s'effectueront :

- le vendredi 13 mars 2015
- le vendredi 27 mars 2015
- le vendredi 3 avril 2015
 - de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45 (de préférence sur rendez-vous)
- le mardi 17 mars 2015
- le mardi 31 mars 2015
 - de 15 h 45 à 17 h sur rendez-vous uniquement
- tous les matins de classe (lundi, mardi, mercredi, jeudi) du 14 mars 2015 au 13 avril 2015 de 7 h 45 à 8 h 15 sur rendez-vous uniquement.

Il est possible d'appeler à l'école au 03 27 86 38 23 pour prendre rendez-vous, tous les jours pendant les horaires scolaires (8 h 30 – 11 h 30, 13 h 30 -15 h 45).

Les enfants qui auront atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire pourront être admis, dans la limite des places disponibles.

Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- livret de famille,
- justificatif de domicile du responsable légal,
- carnet de santé ou certificat de vaccinations,
- autorisation de Monsieur le Maire de ERRE si l'enfant n'est pas domicilié dans la commune,
- une photo d'identité de l'enfant.

P.S. : la présence de l'enfant est souhaitable le jour de l'inscription.

PARCOURS DU CŒUR



ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

DIMANCHE 29 MARS 2015



Départ 9 h 15

Cour de la Mairie

Randonnées pédestre et cycliste

Durée : environ 2 heures

Collation offerte par la Municipalité à la salle de réunion à l'issue des randonnées.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2015

MARS	
6	Loto foot à 20 h à la salle des Fêtes
7	Assemblée générale des Anciens Combattants à 10 h
	Soirée dansante du foot à 19 h à la salle des Fêtes
14	Repas de l'A Erre Obic
22	1 ^{er} tour élections départementales
28 et 29	Week-end théâtral
29	Parcours du Coeur
	2 ^{ème} tour élections départementales
AVRIL	
11	Concert de printemps de l'Harmonie Municipale
26	Journée des Déportés au stade Hubert Parent à 11 h
30	Don du sang 9 – 12 h et 14 – 18 h à FENAIN salle polyvalente
MAI	
1	Défilé de la fête du Travail 11 h et remise des médailles du travail
8	Défilé de la Victoire 11 h
JUIN	
13	Fête de la Musique 18 h salle des fêtes
18	75 ^{ème} commémoration du 18 juin 40 à 18 heures au Monument aux Morts
20	Fête de l'Ecole
25	Don du sang 9 –12 h et 14 – 18 h à HORNAING Salle d'Oeuvres Sociales
JUILLET	
11	Fête du Porc Errois

14	Défilé 11 h, remise de la médaille de la ville, retraite aux flambeaux et feu d'artifice au stade Hubert Parent
AOUT	
27	Don du sang 9 – 12 h et 14 – 18 h à MARCHIENNES Salle des fêtes
30	Vide grenier rue Victor Hugo organisé par le C.C.A.S.
OCTOBRE	
17 et 18	Concert rock de l'Harmonie Municipale
24	Thé dansant dans le cadre de la Semaine bleue
29	Don du sang 9 – 12 h et 14 – 18 h à SOMAIN Centre Albert Camus
NOVEMBRE	
11	Défilé armistice 11 h et accueil des nouveaux habitants
28 et 29	Concert d'Hiver
DECEMBRE	
5 et 6	Téléthon
5	Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie cour de la mairie
13	Marché de Noël
17	Spectacle de Noël pour les enfants de l'école
18	Marché de Noël de l'école
19	Noël Foot
	Distribution du colis des Aînés
22	Distribution colis RMistes
30	Don du sang 9 – 12 h et 14 – 18 h à MARCHIENNES Salle des fêtes

Prochain bulletin

en juin

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18 h 30 au lieu habituel de ses séances. Cette réunion était présidée par Monsieur Alain PAKOSZ, Maire.

Etaient présents : Alain Pakosz - Jean-François Daly - Claudine Gorguet - Patrick Verdin – Rolande Grolier - Michel Koniusz - Michel Tiefenbach - Hervé Richard - Martine Roussel – Nadine Leclercq – Edouarine Pecqueur – Nathalie Evrard – Christelle Rutkowski et Jean-François Delporte.

Absent excusé : Francis Sénéchal (procuration à Martine Roussel)

Secrétaire de séance : Michel Tiefenbach.

I – Délibérations diverses

Le Conseil Municipal,

– à l'unanimité, décide de prendre totalement en charge la participation financière de la compétence "Défense Extérieure Contre l'Incendie" sur le budget de la commune selon les dispositions de l'arrêté préfectoral du 8 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord et de l'arrêté Interdépartemental du 12 mai 2014 portant transfert au SIDEN-SIAN de cette compétence par la commune.

– à l'unanimité, accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la Commune d'Haisnes pour la compétence eau potable. Les modalités de cette adhésion sont explicitées dans la délibération du comité SIDEN-SIAN du 18 décembre 2014.

– à l'unanimité, accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la Commune d'Auchy-les-Mines pour la compétence eau potable. Les modalités de cette adhésion sont explicitées dans la délibération du comité SIDEN-SIAN du 18 décembre 2014.

– à l'unanimité, accepte le transfert des compétences assainissement collectif, assainissement non collectif et gestion des eaux pluviales urbaines par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur tout son territoire. Le transfert de cette nouvelle compétence est explicité dans la délibération du comité SIDEN-SIAN du 19 novembre 2014.

– à l'unanimité, approuve le projet de schéma de mutualisation des services et moyens présentés par Cœur d'Ostrevent. Cette démarche consiste à mettre en commun certains services entre Cœur d'Ostrevent et la Commune.

– à l'unanimité, accepte de confier l'instruction de l'ensemble des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent dans le cadre de la mutualisation des moyens. En effet, l'article L.422-1 du Code de l'urbanisme supprime la mise à disposition gratuite des services de l'instruction de l'Etat pour toutes les communes compétentes appartenant à des communautés de 10 000 habitants et plus à compter du 01/07/2015.

- à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention de prestations de services avec l'intercommunalité relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement. Cela a pour objet de prévenir ou de réduire les effets nocifs de l'exposition au bruit dans l'environnement. Aujourd'hui la directive impose aux agglomérations de plus de 10 000 habitants :

- la réalisation de cartes d'exposition au bruit
- l'adoption de plans d'actions en matière de prévention et de réduction du bruit dans l'environnement

La Commune de Erre, ainsi que 13 autres communes adhérent à la Communauté Communes Cœur d'ostrevent (CCCO) sont concernées par cette directive. Aussi, afin de faciliter et d'harmoniser la réalisation des différentes cartes de bruit stratégiques (CBS) et plans de prévention du bruit dans

l'environnement (PPBE), les communes ont décidé de se grouper pour choisir un prestataire commun et de demander à la CCCO de piloter ce groupement.

– **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec le Centre de Gestion du Nord selon l'article L 4121-1 du code du travail qui oblige l'employeur à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il propose donc à l'assemblée de recourir à un service extérieur pour assurer ce rôle de prévention au Pôle Santé Sécurité au Travail.

- **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention à la Région concernant le projet de restauration de l'église St Martin à hauteur deux fois 150 000 € pour les 2 phases et à signer les documents nécessaires.

II – Orientations budgétaires 2015

L'élaboration du budget primitif 2015 s'effectuera cette année en tenant compte du contexte national, de l'état des lieux des finances municipales et des perspectives pour l'année en cours.

Les différentes dotations financières de l'Etat devraient connaître une baisse significative à l'exception de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC).

L'état des lieux des finances municipales peut s'apprécier en fonction des résultats de fin d'exercice, de l'évolution de l'épargne brute et du niveau d'endettement.

Les excédents de résultat du Compte Administratif (CA) 2013 constitués des montants inscrits au 001 et 1068 du BP 2014 s'élevaient à 1 168 290 €.

Le résultat de l'exercice devrait s'élever à 63 617 €

Le fonds de roulement fin 2014 s'établit donc à 1 231 907 €

L'importance du fonds de roulement s'explique par le report des investissements concernant les projets retardés par la conjoncture et les délais administratifs (Eglise, ateliers, boulangerie...)

L'épargne brute, différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement, s'élève à 334 325 € et reste d'un bon niveau.

Le niveau d'endettement est faible et représente 16 € par habitant. La dette s'éteint théoriquement en 2016.

Dans un contexte de crise économique il ne semble pas opportun de majorer les taxes locales dont les taux resteraient identiques à ceux de 2014. L'augmentation des bases de 0.9% sera insignifiante et l'évolution physique des bases (nouvelles constructions) ne pourront que limiter la baisse des ressources communales.

Il semble raisonnable de travailler en considérant des recettes identiques à celles de 2014.

Compte tenu de ces éléments, on peut constater que la situation financière de la Commune est saine mais peut être fragilisée par la baisse des dotations et des participations financières de l'Etat, de la Région et du Département.

Les perspectives 2015 sont donc encadrées par un niveau de recettes que les élus espèrent sans diminution et des dépenses de fonctionnement qui devront être maîtrisées. Les marges de manœuvre permettront un volume d'investissement important mais soutenable qui portera sur les dossiers suivants à arbitrer en fonction des possibilités.

Projets :

Vestiaires de football : fin des travaux,

Desserte du stade : fin des travaux,

Réhabilitation de la boulangerie,

Restauration de l'église (le projet serait modifié pour être réalisé en 3 phases plutôt que 2),

Etudes diverses dont PLU,

Mobilier et divers,

Reconstruction de voiries municipales et réhabilitation cour de la mairie,

Matériel alternatif d'entretien des espaces verts,
Reprises de tombes à l'abandon,
Construction de nouveaux ateliers,
Acquisition de propriétés.

III - Travaux en cours

La construction des nouveaux vestiaires est quasiment achevée. Une pré-réception va être programmée.

Le permis de construire de la nouvelle boulangerie a été déposé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Les appels d'offres sont en cours d'élaboration.

Les lots du lotissement « Les jardins d'Ostrevent » concernant la location accession et la résidence senior ont été attribués. Les travaux devraient bientôt commencer.

IV - Informations diverses

- Remerciements du SMAHVSBE pour la mise à disposition de la salle des fêtes lors de la réunion du 16/12/2014.
- ACOMFrance : procès-verbal du conseil d'administration du 20/11/2014.
- ACOMFrance : procès-verbaux des réunions.
- ACM Nord : information sur le gaz de houille et « éléments sanitaires dans les communes minières ».
- SDIS : recueil des actes administratifs.
- SDIS : remerciements à l'occasion du cross du Groupement 5.
- PLIE du douaisis : bilan 2013.
- Arrêté préfectoral portant modification des statuts du syndicat de la piscine d'Hornaing devenu SIGPH, Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine d'Hornaing.
- NOREVIE : dossier de presse de l'Observateur du Douaisis.
- USEP : compte rendu de l'assemblée générale du 13/10/2014.
- Séminaire inondations du 7/11/2014 à Wallers Arenberg : dossier de séance.
- Centre Hospitalier de Douai : projet d'établissement.
- Département du Nord : rapport annuel en matière de développement durable et plan départemental Santé Bien-être 2013-2017.
- Lettre d'information du SAGE Scarpe Aval : la problématique des inondations.
- Parc Naturel : observatoire photographique transfrontalier des paysages.
- SCOT : projet d'installation de Mineurs du Monde dans la Maison du projet de Lens.
- Interscot : rapport d'activité 2013, lettre d'information n°7, Atlas de l'interscot.
- AMF : rapport annuel 2013-2014.
- Observatoire régional de la santé : dossiers.
- Agence Régionale de Santé : qualité sanitaire des eaux.
- Agence Régionale de Santé : projet régional.

Il n'y a pas eu de question du public.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 08. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

TRAVAUX NORÉADE

Courrier du Directeur Général de NORÉADE concernant le problème récurrent d'inondations sur la Commune.



SERVICE ASSAINISSEMENTS
N/Réf. : GS/JaM
Affaire suivie par : G. SENESCHAL
Tél. 03 20.66.43.53

**Monsieur le Maire de la
Commune d'ERRE**
MAIRIE D'ERRE
59171 ERRE

WASQUEHAL, le 19 Décembre 2014

OBJET / Problème d'inondation sur le territoire de votre Commune

Monsieur le Maire,

Sur le territoire de votre Commune, nous rencontrons des problèmes d'inondations qui se reproduisent de plus en plus souvent en raison des conditions climatiques que nous avons aujourd'hui, et ceci malgré les aménagements que nous avons déjà réalisés (création d'un bassin rue Romptea et création d'un fossé de stockage au pied du terril de FENAÏN).

Suite à des études complémentaires que nous avons entreprises, nous avons constaté 2 points de désordre important et une amélioration sur le réseau que nous pourrions apporter.

Le premier point est une arrivée importante d'eau en provenance de la cité Agache à FENAÏN, en raison de l'absence d'entretien d'un ouvrage tampon qui est géré par MAISONS ET CITES, car actuellement cette cité n'est pas rétrocédée dans le domaine public. Malgré plusieurs demandes, à ce jour nous n'avons pas eu de retour de leur part. Vous trouverez ci-joint notre dernier courrier à leur attention.

Le second point est l'arrivée d'eau importante qui provient des terres agricoles et qui se déverse sur la Route Départementale n°130, pour ensuite être reprise dans notre réseau, ce qui a pour conséquence d'engorger notre réseau. La solution serait un tamponnement de ces eaux en amont de notre réseau. Comme nous vous l'avons déjà indiqué cet aménagement n'est pas de la compétence de Noréade, mais nous restons à votre disposition pour participer à toute réunion que vous jugeriez nécessaire.

.../...

.../...

Le point d'amélioration que nous pourrions apporter est le transfert des eaux vers le bassin de la rue Romptea. En effet, à ce jour, le bassin n'est pas à 100 % de sa capacité en raison de l'insuffisance des traversées sous voies SNCF au niveau de la rue Romptea. La solution est de créer une deuxième arrivée à partir de la rue Branly, et une modification du réseau de la rue Jean Jaurès par la pose d'un cadre pour augmenter le débit transité et la mise en séparatif du réseau sur le même secteur. Le Conseil d'administration de Noréade a validé cette solution par l'inscription d'une première enveloppe budgétaire de 150 000 € en 2013. Nous avons alors engagé les démarches auprès de RFF, gestionnaire du réseau ferré pour la réalisation du forage. Nous avons obtenu en Juin 2014 l'accord de passage après modification du projet (passage de 2 canalisations en diamètre 600 au lieu d'une en diamètre 1000). L'étape suivante est la planification de ces travaux par la SNCF et les conditions de réalisation (ralentissement des trains, réalisation de jour ou de nuit, surveillance du chantier), nous avons transmis le dossier début Juillet 2014. A ce jour nous sommes dans l'attente de cette planification. Nous allons également relancer la SNCF en proposant une variante sur la technique de forage (tarière au lieu du dirigé) qui pourrait permettre de limiter les contraintes de réalisation et donc faciliter la planification.

Nous allons également engager, dans le courant du premier semestre 2015, les travaux en amont et en aval du forage qui permettront la mise en service de ce dernier dès sa réalisation.

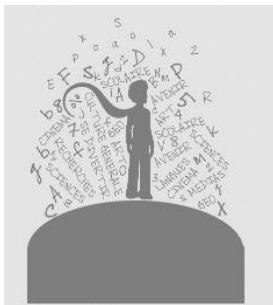
Il est à noter que ces travaux ont été dimensionnés sur une pluie de projet décennale, il convient donc de limiter à l'avenir toute imperméabilisation des sols et d'envisager toute technique de rétention des eaux, dans les projets de construction ou d'aménagement de voiries.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

Le Directeur Général,

B. POYET.



MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON

69 rue Jean Jaurès ERRE

Tél. : 09 81 83 94 27 uniquement aux heures d'ouverture

Courriel : mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr

L'Assemblée Générale de l'association « Bibliothèque municipale Louis Aragon » s'est déroulée le 4 décembre 2014. A cette occasion, un nouveau bureau a été élu :

- Président d'Honneur : Monsieur Alain PAKOSZ, Maire
- Présidente : Pascale LONGELIN
- Secrétaire : Micheline SAINT-GEORGE
- Trésorière : Jacqueline PAKOSZ
- Secrétaire-adjointe : Mauricette MOREAU
- Trésorière-adjointe : Patricia SION

A NOTER :

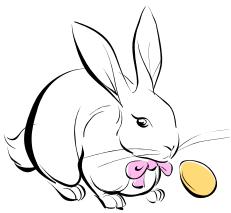
- LUNDI 9 MARS : échange total des livres avec la Médiathèque Du Nord
- **MARDI 10 MARS : FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MÉDIATHÈQUE**
- **28 MARS à 15 h : CINE- CAFE**

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Médiathèque aux heures de permanence.

ATTENTION : PLACES LIMITEES.

- Dès le prochain numéro de la Vie Erroise, la Médiathèque diffusera, sous forme de plusieurs épisodes, le contenu de l'exposition « LES GENS D'ERRE », version mise à jour grâce aux informations collectées lors de l'exposition.

La Présidente,
Pascale LONGELIN



LES DOUX-DOUX LIVRES (de 6 mois à 3 ans)

Premiers pas des tout-petits dans l'univers de la lecture, de l'image et des sons.

Une première animation a eu lieu en décembre et une seconde en février.

Nous invitons les parents, les grands-parents et les nounous à venir avec leur bébé :

Mercredi 18 mars de 10 h 45 à 11 h 15. Thème : les comptines.

Mercredi 1er avril. Thème : la ferme.



L'HEURE DU CONTE (de 3 à 7 ans)

Vacances scolaires : mercredi 25 février de 10 h 30 à 11 h 30. Thème : la maison d'Arthur.

Mercredi 25 mars de 16 h à 17 h : animation + goûter. Thème : la ferme.

Pour chaque séance, une affiche sera déposée à la Médiathèque (panneau en façade), à l'école, chez le médecin et sur le site de la Commune.

HARMONIE MUNICIPALE

Concert d'hiver

Lors de son traditionnel concert d'hiver, l'Harmonie Municipale a interprété un répertoire varié unissant musiques de films : « Out of Africa » de John Barry, « Pirates des Caraïbes » de K.Badeltau à un registre plus classique : « Ainsi parlait Zarathustra » de Robert Strauss, pour terminer avec le thème de «Zorro» de J.Horner qui nous a transporté au Nouveau Mexique à la pointe de la baguette de Madame Sylvie Faidherbe.



La deuxième partie fut assurée par la chorale « Arpège », sous la direction de Monsieur Thibault Foucart.

Elle a interprété un répertoire intitulé « Soldat » en rapport avec le centenaire de la déclaration de la guerre 1914-1918.



Lors de ce concert, des photos anciennes de Erre, prêts de Monsieur Montagne de Fenain, l'association « Fenain et son histoire » et de Somain, de l'association « Les amis du vieux Somain », ont été exposées.

Nous remercions les Présidents de ces associations, Monsieur Guy Dionet, Monsieur Jean Baptiste Gros et Monsieur Montagne pour avoir permis d'illustrer ce concert par cette exposition.

NAP

Depuis le 5 septembre 2014, Eric Vasse et Christophe Malherbe dispensent des cours de chant et de guitare à l'école Suzanne Lanoy dans le cadre des NAP.

Vœux du maire

L'harmonie a souhaité une bonne année en musique à Monsieur le Maire et à l'ensemble du Conseil Municipal.

Dimanche 8 février, l'harmonie a tenu son Assemblée Générale.

1925 - 2015

90 ans



**Samedi 21 mars à 17 h
à la maison des associations**

Auditions des élèves de l'école de musique

Samedi 11 avril à 20 h à la salle des fêtes de ERRE

L'HARMONIE MUNICIPALE

sous la direction de **Madame Sylvie Faidherbe**,

vous invite au concert de printemps

La deuxième partie sera assurée par l'orchestre de cordes

Musique en Ostrevent

sous la direction de **Madame Céline Livoye**.



Lors de ce concert, les œuvres de **Monsieur Pascal Lenoir**, sculpteur et musicien, seront exposées.

Fête de la musique

Samedi 20 juin à 18 h

salle des fêtes

La municipalité de ERRE propose

Samedi 28 et dimanche 29 mars 2015

ERRE fait son théâtre

Samedi 28 mars à 20h30

Chacune des saynètes de Jean-Paul Alègre que comporte cet ouvrage dévoile avec tendresse et bonne humeur les envers du décor de ce monde si mystérieux qu'est le théâtre.

Car savez-vous vraiment qui est le Mot de la Fin ?

Connaissez-vous deux comédiens capables de jouer deux pièces différentes sur une même scène ?

Par quelles ruses peut-on déjouer les pièges tendus par l'administration et s'orienter dans les labyrinthes des demandes de subventions ?

Ou encore, comment faire pour gagner les précieuses faveurs de M. Lejuge, le féroce et influent critique dramatique ?

Chez Jean-Paul Alègre, le théâtre est dans tous ses Etats !



Dimanche 29 mars à 16h30

Comédie contemporaine de Frédéric Sabrou.

Une troupe de théâtre qui joue habituellement devant une salle presque vide, apprend une heure avant de monter sur scène que la salle est pleine...de sympathisant d'extrême droite.

Jouera, Jouera pas? Chacun défendra son point de vue, de l'auteur/metteur en scène de la pièce qui hésite entre son honneur et les contraintes financières, à l'actrice qui campe sur ses principes, en passant par le technicien qui veut garder son emploi.



Salle des fêtes

Entrée gratuite



POUR VOUS MESDAMES !!!

LE SAMEDI 14 MARS 2015 DE 10H à 12H – ECOLE SUZANNE LANOY

LE RYU TAI-JITSU DE ERRE

VOUS PROPOSE :

UNE INITIATION GRATUITE DE SELF DEFENSE



VENEZ APPRENDRE DES TECHNIQUES SIMPLES ET EFFICACES POUR
VOUS DEFENDRE EN CAS D'AGRESSION



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. LEROY au 06 21 31 30 25
(après 16 h)

INFS

A ERRE O BIC

INSCRIPTIONS GYM ET STEP

Il est encore possible de s'inscrire aux cours de step et/ou de gym proposés par l'association. Ces cours ont lieu à la salle de sport située dans la cour de l'école (accès par la grille verte entre l'école et la médiathèque).

Horaires : *Gym : mardi de 18 h 30 à 19 h 30 et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30*

Step : mardi de 19 h 40 à 20 h 40 et jeudi de 19 h 40 à 20 h 40

Voici les tarifs applicables jusque juin 2015 :

Gym ou step : Erroises : 45 euros

Extérieures : 50 euros



ZUMBA

L'association vous propose également deux cours de Zumba:

Le lundi à partir de 19 h 30 avec Sophie

ou

Le mercredi à partir de 19 h 45 avec Valentin

Si vous voulez vous laisser tenter par cette discipline, vous pouvez encore vous inscrire.

Tarifs (jusque juin 2015) :

Paiement à la séance : 5 €

Carte de 10 séances : 40 €

Abonnement (pour un cours) : 65 €

Abonnement (pour les 2 cours) : 100 €



Contact : Nadine Dubaele 06 29 80 46 77



L'AERRE OBIC FETE SES 25 ANS SOUS LES COULEURS DE L'ITALIE



LE SAMEDI 14 MARS 2015
A PARTIR DE 19H30
SALLE DES FETES DE ERRE
MENU
*MISE EN BOUCHE



*BRUSCHETTA DE JAMBON DE PARME

*ESCALOPE AVEC 2 SAUCES AU CHOIX ACCOMPAGNEE DE
PENNES AVEC 2 SAUCES AUX CHOIX



*ASSIETTE DE 3 FROMAGES
*SALADE

*GATEAU
AMBIANCE ASSUREE

ADULTES : 20€

ENFANT : 12€



INSCRIPTION AVANT LE 1^{ER} MARS

RENSEIGNEMENTS AU: 06/08/95/91/90 LE MATIN

06/29/80/46/77 L'APRES MIDI

NOM:

NOMBRE D'ADULTE.....*20€=

NOMBRES D'ENFANT (JUSQUE 11ANS).....*12€=

IPNS

Audit énergétique et environnemental pour les particuliers (hors PIG)



Cœur Communauté
de Communes
d'Ostrevent

Dans le cadre du plan 100 000 logements, porté par la région Nord Pas de Calais, le bureau d'études LYSEIKOS a été retenu par Cœur d'Ostrevent pour réaliser les audits énergétiques et environnementaux chez les particuliers dans le diffus (hors PIG).

Le dispositif vise à encourager les travaux de rénovation énergétique en utilisant l'audit comme un outil d'aide à la décision. En effet, cette démarche comprend :

- une visite et relevés de l'existant,
- la proposition de trois scénarios de travaux,
- une estimation financière des travaux et une analyse des aides financières,
- une restitution des résultats auprès du particulier.

Le particulier peut ainsi être conforté dans son projet ou bien conseillé sur d'autres alternatives possibles par rapport à la situation de son logement.

Pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre à cet outil, la Région Nord-Pas-de-Calais et Cœur d'Ostrevent financent à 80% l'audit. Une participation de 100 € est demandée au particulier. **Toute personne qui serait intéressée par ce dispositif peut se rapprocher de l'Espace Info-Energie auprès de Madame Karine ORLIK (03 27 71 37 42 / info-energie@cc-coeurdostrevent.fr) pour avoir de plus amples informations.**



Réflexe en cas d'accident sur une canalisation GRTgaz

En cas d'accident sur une canalisation, voici les effets possibles :

- Projections de terre, pierres et autres éléments présents dans le sol,
- Bruit intense,
- Déflagration (onde de surpression avec dégâts significatifs associés de type bris de vitre),
- En cas d'inflammation, intense chaleur émise par le rayonnement de la flamme.

En cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz haute pression, nous vous rappelons les règles de conduite à tenir,

sans fuite apparente :

- Même si seul le revêtement semble touché, ne remblayez pas. La canalisation est fragilisée et peut se détériorer rapidement en fonction des conditions d'exploitation.
- Prévenez GRTgaz , au numéro du Centre de Surveillance Régional.



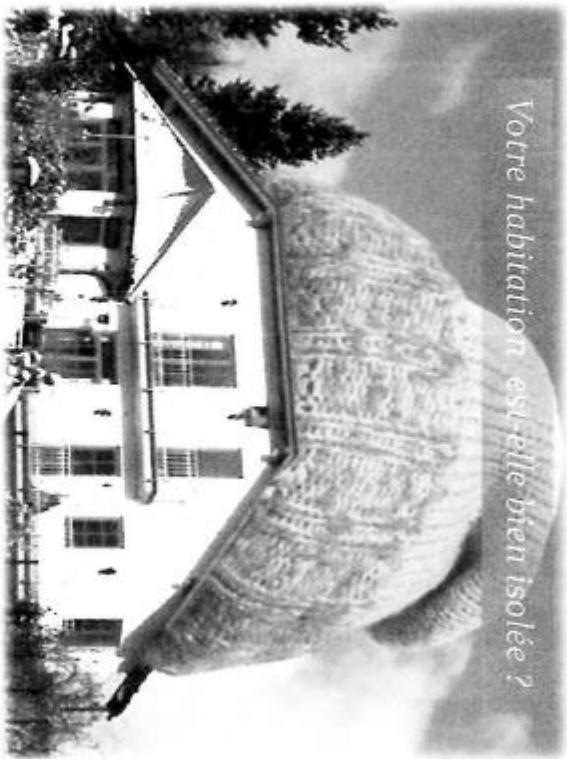
- Attendez l'arrivée des techniciens de GRTgaz qui se déplaceront pour expertiser les dégâts et prendre les premières mesures.

avec une fuite apparente :

- Ne tentez pas de stopper la fuite
- En cas d'inflammation, ne tentez pas d'éteindre la flamme
- Interrompez les travaux, coupez les moteurs des engins et interdisez toute flamme, étincelle ou point chaud aux alentours de la fuite,
- Eloignez toute personne du lieu de la fuite,
- Téléphonez immédiatement aux pompiers, gendarmerie, police,
- Puis téléphonez au n° d'urgence vert précisé sur votre compte rendu de chantier, 24h/24 et 7 jours/7, ou au numéro du Centre de Surveillance Régional que vous trouverez pour chaque département,
- Attendez à distance la venue des secours et des techniciens de GRTgaz.

Votre habitation est-elle bien isolée ?

Bénéficiez des Eco-primes de Rénovation Energétique



Pour l'isolation et l'étanchéité :

- De vos combles ou toitures
- Vos planchers
- Vos murs
- Vos sous plafonds de sous-sol
- Et vos fenêtres et porte-fenêtres.

**Pour tout renseignement et devis éventuels,
appelez :**

M.J Rénov (électricité générale - plâtreie -
isolation - réfection et agencement intérieurs)

Meuniez Jérôme

agrément R.G.E.

03 27 88 62 37

06 77 19 38 25

L'Eco-Prêt à taux zéro

Prêt pouvant aller jusqu'à 30.000 €, à taux
0% pour financer certains travaux
d'amélioration de performance énergétique
de votre logement.

357 rue Henri Delrot
5971 Erre



**Le temps d'1 heure ou 2,
ou davantage si vous le souhaitez,**

**Devenez bénévole à l'APF
du 9 au 15 mars 2015,**

Vous pouvez nous aider...

**Pour rompre l'isolement et favoriser l'accompagnement de
proximité des personnes handicapées...**

Le Groupe relais APF du Douaisis de l'Association des Paralysés de France organise la Semaine Nationale des personnes en situation de handicap du **9 au 15 mars 2015**.

Nous avons besoin de vous !

Vous pouvez apporter votre soutien ou nous aider à trouver des personnes qui souhaitent **s'engager à nos côtés**

pour soutenir notre **collecte dans les supermarchés les 14 et 15 mars 2015**.



Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes qui accepteraient de consacrer un peu de temps (2 ou 3 heures, par exemple) au profit des personnes concernées par le handicap, Merci de nous contacter et/ou de nous communiquer leurs coordonnées.

«Ensemble, Bougeons les lignes! »

Contact APF : Claudine LEVRAY : 06.18.04.05.80
E-Mail : asso.paralyses.douai@wanadoo.fr

Le C.L.I.C. du Pévèle Ostrevent : des réponses diversifiées et fiables aux questions des Personnes Agées

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) sont des lieux d'accueil de proximité destinés à fournir gratuitement aux Personnes Agées de 60 ans et plus, à leur entourage, aux professionnels :

- informations,
- conseils,
- et orientation pour optimiser le maintien à domicile ou préparer une entrée en établissement, une prise en charge en famille d'accueil.

Parmi les demandes les plus fréquentes, les coordonnateurs gérontologiques, les secrétaires renseignent sur l'accès aux droits et le financement de l'aide ménagère, des services d'aide à domicile en lien avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, sur les services de portage de repas, la télésurveillance, la téléassistance, les services en direction des Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer pour soulager les aidants familiaux, les substituts du domicile et leurs modalités d'accès (logements foyers – Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes – Familles d'accueil).

Mais les C.L.I.C. peuvent également renseigner les plus de 60 ans sur des sujets plus légers comme l'accès aux clubs de Séniors, la prévention santé, les clubs informatiques ...

Les coordonnateurs se déplacent au domicile des Personnes Agées Dépendantes, sous réserve de leur accord ou de celui de leur famille, pour l'évaluation des besoins, la proposition du plan d'accompagnement voire le suivi si nécessaire.

Contact : CLIC du Pévèle Ostrevent, à Marchiennes – 2 route d'Orchies - ☎ = 03 27 98 74 70

De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Ou encore notre site internet : www.clic-douaisis.fr

Pour répondre aux demandes des particuliers qui travaillent en semaine, une permanence physique et téléphonique uniquement se déroule tous les samedis matin de 9 h à 12 h dans les locaux de la coordination générale au 248 Avenue Roger Salengro à SIN LE NOBLE. ☎ = 03 27 90 16 74



A droite, Madame Meriah , secrétaire

A gauche, Madame Debrabandere, Coordonnateur gérontologique

Devenez propriétaire à ERRE



Votre
maison
neuve



Etage



Rdc

les jardins d'Ostrevent

Maison neuve

avec terrain, 3 chambres, jardin,
garage avec accès en enrobé.

Bénéficiez de l'achat sécurisé COPRONORD*

*l'assurance revente, la garantie de rachat, la garantie de relogement
(sous conditions)



Renseignements et ventes

au 03 21 19 01 51

ou 06 89 11 26 04

Votre conseillère

Agathe SOUPEY

www.copronordhabitat.fr

photos non contractuelles - Architecte SCENARIO ARA



Vie Erroise

Responsable de la publication : Alain PAKOSZ, Maire.

Comité de rédaction : Martine ROUSSEL, Francis SENECHAL
et Christelle MALLIA

Bulletin imprimé en Mairie (630 exemplaires) Mars 2015

mairie.erre1@cegetel.net - www.mairieerre.com

QUESTIONS – IDEES – PROPOSITIONS

Nom : Prénom :

Adresse : Tél :

Voici mes questions, mes idées, mes propositions portées à la connaissance de la Municipalité.

Sujet abordé :

Signature